

Question écrite de Kattrin JADIN au ministre de la Télécommunication concernant l'augmentation des actes antisémites dans le web.

Kattrin JADIN (MR):

Dans son rapport pour l'année 2014, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances révèle qu'il a reçu 130 signalements relatifs à des faits d'antisémitisme et de négationnisme. Il s'agit d'une forte augmentation de 52 % par rapport à 2013. Il indique également que le vecteur principal de l'antisémitisme et du négationnisme est Internet (blogs, forum de discussion, réseaux sociaux, etc.).

1. Avez-vous pris connaissance de ce rapport?
2. Envisagez-vous de vous concerter avec la secrétaire d'État à l'Égalité des chances pour pouvoir agir sur la "cyber-haine"?

Réponse :

1. J'ai effectivement pris connaissance du rapport annuel 2014 du Centre pour l'Égalité des Chances. Il en ressort que 9 dossiers sur 10 relatifs à des propos haineux ou discriminatoires relevaient de la "cyber-haine" parmi lesquels un tiers concernait les médias sociaux. Sur les 130 signalements relatifs à des faits d'antisémitisme évoqués dans votre question, un tiers concerne internet.

2. L'un des cinq piliers du plan d'action Digital Belgium est la confiance et la sécurité dans le monde numérique. Pour que l'économie numérique soit en croissance, il faut impérativement que les droits soient respectés aussi sur internet et que la lutte contre les pratiques illégales soit efficace. C'est dans ce cadre que sont élaborées des règles juridiques modernes protégeant les citoyens et les entreprises contre les activités et contenus illégaux sur la Toile. Des procédures efficaces contre les contenus illégaux en ligne doivent permettre de garantir une même protection online qu'offline et le respect permanent de la liberté d'expression. Une concertation aura lieu à cet égard avec différents membres du gouvernement, notamment les ministres de l'Économie et des Affaires étrangères, ainsi que la secrétaire d'État à l'Égalité des Chances et le Premier ministre en ce qui concerne sa compétence relative à la cybersécurité.

Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste

Alexander De Croo